



Vol 28 | No 9 | Novembre 2015

Conseil fédéral extraordinaire  
des 11 et 12 novembre

# EN ACTION

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC | [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca)



Nous avons un rapport de force favorable et il nous faut bien l'exploiter. Il est très important de participer aux opérations de mobilisation dans votre établissement et de continuer à mettre de la pression sur vos employeurs.

## MOBILISÉES POUR LE DERNIER SPRINT DE NOTRE NÉGOCIATION!

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, a été clair, entente ou non, tout sera réglé d'ici Noël. Et Noël chez les Coiteux, c'est au début de décembre! Il dit vouloir en arriver à une entente négociée, mais il fixe du même coup l'échéancier pour y arriver. De notre côté, nous sommes prêtes pour la dernière ligne droite de notre négociation.

Nous travaillons toujours pour obtenir un règlement qui soit satisfaisant et respectueux pour les professionnelles en soins. Vous avez suffisamment fait les frais des mauvaises décisions dans le réseau de la santé. Il est temps qu'on nous accorde une plus grande reconnaissance. Il est temps qu'on nous considère pour ce que nous faisons. En ce sens, et bien qu'il y ait quelques points positifs sur les relativités salariales, nous jugeons que les dernières offres du Conseil du trésor ne remplissent pas les exigences que nous avons fixées pour nos membres. C'est pourquoi les déléguées ont pris la décision, très juste, de les rejeter.

Nous ne sommes pas dupes de l'opération de relations publiques du gouvernement entourant le dépôt de ces nouvelles offres. M. Coiteux tente de faire croire à la population qu'il est généreux et que nous agissons

en bébés gâtés. Tout ce qu'il cherche à faire c'est de justifier, aux yeux de son électorat, une éventuelle loi spéciale qui fixerait nos conditions salariales et les modalités de notre prochaine convention collective. Nous n'embarquerons pas dans son jeu et nous continuerons à mettre en lumière ses stratégies de manipulation de l'opinion publique.

À ce stade-ci, je n'ai pas besoin de vous rappeler l'importance de maintenir un degré élevé de mobilisation. La participation de toutes fera la différence dans cette négociation. Dans les prochains jours, nous allons poursuivre nos actions. Nous continuerons à cibler les décideur-euse-s et les élu-e-s.

Nous organiserons des actions surprises sous forme de commandos comme nous l'avons fait lors de ce conseil fédéral extraordinaire à la

résidence du premier ministre. Je salue d'ailleurs l'initiative d'une vingtaine de déléguées qui se sont enchaînées à la porte d'entrée pour illustrer les offres méprisantes du gouvernement, bravo! Pour des raisons stratégiques, vous comprendrez que nous ne dévoilerons pas à l'avance nos prochaines actions.

En terminant, je vous demande de poursuivre l'effort pour recueillir des signatures pour la pétition initiée par la comédienne Marie-Thérèse Fortin. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez aller la signer sur le site [change.org](http://change.org) en écrivant dans le module de recherche « La santé ça touche tout le monde! » ou sur la page Facebook du même nom. Incitez vos ami-e-s et votre famille à faire de même. Poursuivons nos actions! ■

Régine Laurent, présidente



POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)  
FIQ Québec | 1260, rue du Blizzard,  
Québec (Qc) G2K 0J1

## NÉGOCIATION NATIONALE

**FIG en Action, vol. 28, n° 9, novembre 2015** | Publié par le service Communication-Information après chaque instance de la FIG | Tirage : 66 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication FIG en Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIG, faites-en la demande à [info@figsante.qc.ca](mailto:info@figsante.qc.ca) | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | [figsante.qc.ca](http://figsante.qc.ca) | [info@figsante.qc.ca](mailto:info@figsante.qc.ca)



Les déléguées ont adopté une proposition afin de tenir une manifestation silencieuse dans les établissements avec des pancartes décrivant les demandes syndicales prioritaires de la FIG.

# NÉGOCIATION NATIONALE UN GOUVERNEMENT IMPATIENT D'EN FINIR

Malgré l'impatience du gouvernement qui presse les organisations syndicales d'en arriver à un règlement avant le congé des fêtes, les déléguées sont déterminées à obtenir une entente satisfaisante pour les membres de la FIG permettant d'apporter de réelles solutions aux problèmes de surcharge de travail et de précarité d'emploi tout en améliorant leurs conditions de travail et en s'assurant que leur formation est reconnue et valorisée.

### UNE ENTENTE EST POSSIBLE

Est-il possible d'obtenir une entente satisfaisante avec le gouvernement? La FIG croit résolument que oui! Mais pour cela, il faut travailler intensivement jusqu'à la fin pour arracher en fin de parcours de la négociation les gains nécessaires à une entente de principe satisfaisante.

Il reste encore beaucoup de pain sur la planche. Les membres devront être très actives, visibles et mobilisées dans les prochains jours et semaines. Il est essentiel de continuer la mise en œuvre du plan de mobilisation. Être visibles, se faire voir, se faire entendre sont les mots d'ordre que toutes doivent mettre de l'avant. Tout doit être mis en place avant d'avoir recours au moyen de pression ultime qu'est la grève légale.



Les déléguées ont rejeté à l'unanimité les offres du gouvernement faites le 6 novembre dernier à la table commune intersectorielle FIG-FAE qui ne tiennent pas compte des demandes syndicales, soit celles relatives à la rémunération, à la retraite, aux droits parentaux et aux disparités régionales. Des travaux seront faits conjointement avec la FAE afin de présenter une réponse adéquate au Conseil du trésor.

Ces quatre priorités de négociation, rappelons-le, ont été déterminées à la suite d'une vaste consultation des membres. Des avancées sur chacune de ces priorités et des gains pour l'ensemble des professionnelles en soins pour la durée de la convention collective devront être au rendez-vous pour qu'une entente de principe satisfaisante soit présentée aux membres. Si le gouvernement est prêt à donner les mandats nécessaires à ses représentant-e-s pour que ce soit fait avant la fin de l'année, la FIG sera au rendez-vous et prête à négocier sérieusement.

### INTERSECTORIEL : DES OFFRES INSUFFISANTES

Le 6 novembre dernier, le Conseil du trésor a déposé ses nouvelles propositions à la table commune FIG-FAE et au Front commun. Préalablement au dépôt, le gouvernement a laissé entendre qu'il bonifiait ses offres de 1,3 milliard. Dans les faits, cette bonification est plutôt de 550 millions, soit le montant consacré aux relativités salariales. Pour le reste, il s'agit des effets de la proposition de revoir la séquence de l'augmentation de salaire de 3 % sur cinq ans déjà offerte, mais modifiée par la nouvelle proposition, soit 1 % dès la deuxième année au lieu d'un gel suivi de 1 % la troisième année et la quatrième année et d'un gel la dernière année.

Sur le plan de la retraite, les demandes patronales ont été légèrement modifiées ou précisées. L'âge de la retraite sans réduction est maintenu à 62 ans, mais on prévoit maintenant un délai d'application, soit de 60 à 61 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 et de 61 à 62 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Le gouvernement maintient la pénalité de 4 à 7,2 % par année pour la retraite anticipée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017. On prévoit aussi une augmentation graduelle de 38 à 40 années à compter du 1<sup>er</sup> janvier

2017 du nombre maximum d'années de service servant au calcul de la rente. Le gouvernement retire, par contre, sa demande concernant la période de calcul aux fins de la rente de 5 à 8 ans.

Le dépôt du 6 novembre inclut également de nouvelles demandes pour intégrer les salariées hors taux hors échelle sur une période de trois ans et des modifications importantes au chapitre des disparités régionales, dont la transformation des primes de disparité régionale en prime d'attraction-rétention. Les demandes syndicales sont, par ailleurs, complètement ignorées par le Conseil du trésor.

Au sujet des offres liées aux relativités salariales, rappelons qu'il ne s'agit pas d'une demande syndicale dans le cadre des négociations, mais d'un exercice fait à l'initiative du gouvernement. Les travaux liés aux relativités salariales devaient surtout servir à repositionner les emplois masculins ou mixtes sur la courbe moyenne des salaires déterminée lors de l'exercice de l'équité salariale. C'est donc dire qu'en principe les membres de la FIG ne devaient pas avoir d'impacts majeurs à la suite de cet exercice. Par contre, le gouvernement en a profité pour simplifier les échelles de salaire et assurer une cohérence entre elles.

La FIG avait fait part de ses inquiétudes tout au long des travaux de la table technique et les premières offres du Conseil du trésor avaient des impacts négatifs sur les échelles de salaire des professionnelles en soins. À la suite de l'ajout de 550 millions par le gouvernement, on peut maintenant affirmer qu'il n'y a pas de perte, mais plutôt un gain pour l'ensemble des professionnelles en soins à compter d'avril 2019. Comme on peut le constater, le dépôt patronal n'améliore en rien les

conditions de travail des membres de la FIG et de la FAE. De plus, le gouvernement a inclus de nouvelles demandes qui n'ont jamais été abordées dans les discussions. Le gouvernement reste sur sa position d'offrir des paramètres salariaux de 3 % pour la durée d'une convention collective de cinq ans et les deux années de gel, quoique déplacées en partie, sont maintenues.

Quant à la retraite, les demandes syndicales ont toutes été ignorées. Pourtant, certaines de ces mesures visent à retenir à l'emploi des salariées qui autrement pourraient partir à la retraite. En ce qui concerne les droits parentaux, la partie patronale ne fait droit à aucune demande syndicale. Pourtant, elles sont à faible incidence monétaire. Enfin, il y a une légère avancée sur la question des disparités régionales, mais il reste encore du travail à poursuivre.

Le point positif de ce dépôt reste incontestablement la nouvelle structure salariale issue de l'exercice des relativités où le maximum des échelles salariales se trouve haussé en moyenne de 2,3 % pour les catégories d'emploi représentées par la FIG tout en se rappelant qu'au départ, il n'y avait pas d'enjeux sur ce sujet.

### UNE NÉGOCIATION SECTORIELLE QUI AVANCE

Du côté de la table sectorielle, les travaux ont permis des avancées sur les demandes relatives à la diminution de la charge de travail et de la précarité d'emploi. Bien que les discussions soient encourageantes, les demandes avec impacts monétaires demeurent le point névralgique et les moyens de pression devront être maintenus, voire augmentés pour faire en sorte que la partie patronale ait de véritables mandats et sorte clairement du cadre du « coût 0 ». ■

